



## **Rolf Schinkel, Senior Advisor Collaborative Forest Management, SNV RDC**

---

### **La gestion communautaire des forêts et la réduction de la pauvreté**

La foresterie communautaire et d'autres formes de gestion communautaire sont des outils de réduction de la pauvreté et de croissance économique. Elles sont coude à coude avec d'autres formes d'utilisation du terroir. Elles devraient être le produit de la planification spatiale et des objectifs clairs pour le développement social et économique basés sur la pratique communautaire de la bonne gouvernance.

Pour impliquer directement les communautés locales dans la gestion de la forêt, il faut établir des systèmes de gestion qui sont inclusifs et participatifs ET qui apportent un intérêt économique viable afin d'assurer leur durabilité.

La loi forestière offre aux communautés plusieurs façons de bénéficier de la forêt. Toutefois, à côté des usages forestiers, il y a d'autres usages et buts qui ne sont pas toujours compatibles, bien qu'ils soient essentiels pour la communauté.

Le micro-zonage du terroir communautaire permet de planifier l'organisation et l'utilisation de l'espace à la base des besoins actuels et futurs et les opportunités. La gestion communautaire des forêts doit se faire dans le cadre de ce zonage. En plus, la gestion communautaire demande une bonne gouvernance et elle contribue à la réduction de la pauvreté.

Une bonne gouvernance dépend des acteurs locaux et des groupes d'intérêt : il faut qu'ils jouent leurs propres rôles et se respectent les uns les autres. Elle avance des questions techniques, par exemple, à quelles classes légales des forêts la communauté doit avoir accès, la façon d'exploiter une forêt à privilégier, etc. Des expériences au Cameroun fournissent des éléments de gouvernance valables pour la RDC. Ailleurs, le danger d'aliénation existe.

Dans le Paysage 9 Maringa Lopori Wamba (MLW), la SNV Organisation néerlandaise de développement, l'African Wildlife Foundation (AWF) et leurs partenaires développent une approche basée sur le zonage et la bonne gouvernance fondée sur quelques principes simples comme:

- L'inclusion dans la prise de décisions des groupes d'intérêts et la gestion par ceux-ci du Paysage aux niveaux national et local, à travers des plateformes de concertation à différents niveaux ;
- L'appui au développement socioéconomique;
- La protection et la conservation de la biodiversité soutenue par la communauté.

Dans cette approche, la gestion communautaire des forêts est perçue comme l'une des options applicables à la communauté. Elle n'est cependant pas promue comme la solution à appliquer, mais est optionnelle parmi d'autres actions qui peuvent être appuyées par le programme MLW.